



Le 29 mai 2024

M. Denis Mallet, président du Conseil
 Dr. Denis Prud'homme
 Recteur et Vice-Chancelier
 Université de Moncton

Messieurs,

Le Comité citoyen pour un nouveau nom vous soumet à nouveau une demande pour un processus transparent et rigoureux de consultation publique sur le nom de l'université. Cette demande devient encore plus essentielle et urgente à la suite de la décision de l'Université de modifier sa signature enlevant tout référent au français.

Le nom « Université de Moncton » dissimule et démentit le fait que notre université est :

- acadienne
- francophone
- provinciale
- composée de trois constituantes

La nouvelle signature UMoncton aggrave encore plus ce refus d'affirmation de sa mission et de qui nous sommes. Cette décision est certainement un autre faux pas identitaire et linguistique.

La communauté acadienne a investi des millions de dollars dans la Fondation de l'université, sans compter nos impôts. Elle mérite d'être écoutée et entendue!

Nous sommes d'accord que la question des coûts du changement de nom n'est pas et ne doit pas être au coeur de l'argumentaire. Au moins une chose de réglée. Inutile alors de gonfler les coûts.

Il est tellement logique qu'une institution francophone, plus encore en milieu minoritaire, porte un nom français! Le rôle du Conseil de l'Université n'est pas de taire les appels aux changements, mais de créer un environnement propice pour des décisions éclairées et responsables, pour le bien de la communauté et de l'institution.

Il nous semble également grandement pertinent que l'Université mette en pratique le principe de la décolonisation affirmé comme cible stratégique dans le plan Cap sur l'avenir.

/2

Il ne peut y avoir de prise de décision sur le nom de l'université et sa signature sans un processus de consultation transparent et rigoureux engageant la communauté. Passons donc à l'essentiel et cessons ces tentatives de bâillonner un dossier légitime pour une institution publique. L'histoire va nous juger par notre capacité à construire des ponts. Nous réitérons notre proposition en faveur d'un mécanisme conjoint de l'Université et de la communauté, qui se pencherait sur le nom et la signature de l'Université.

Respectueusement,



Lise Ouellette



Jean-Marie Nadeau